



Bachelier en Droit

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2026-2027

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée : **Bachelier en Droit**
Localisation de la formation : **HELMo Campus Guillemins – Rue de Harlez 25 – 4000 Liège**
2. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type **court**
 - b) Secteur : **Sciences humaines et sociales**
 - c) Domaine : **Sciences juridiques**
 - d) Grade académique : **Bachelier**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Le bachelier en droit est un juriste dont la compétence est recherchée dans une société de plus en plus « consommatrice » de droit.

La **formation**, centrée sur le **droit**, est toutefois **multidisciplinaire** et s'articule autour de 4 axes:

1. Formation juridique approfondie

Une formation concrète dans le domaine du droit appliqué (casus, travaux pratiques, recherches juridiques, ...) dispensée majoritairement par des praticiens du droit.

2. Formation en économie

3. Formation en TIC (informatique et bureautique)

4. Formation linguistique : en français et dans une langue étrangère au choix (anglais ou néerlandais)

La déclaration de Bologne vise l'accroissement de la mobilité des étudiants et la reconnaissance des diplômes à travers l'Europe. La Haute Ecole HELMo en général, et le Bachelier en Droit en particulier participent activement à cette mobilité.

La formation est **concrète** et largement **ouverte sur le monde professionnel**. Elle a pour but de rendre l'étudiant capable de pratiquer les différentes branches du droit dans des milieux professionnels variés. Tout au long des trois années d'étude, des activités sont proposées intra et extra muros pour sensibiliser les étudiants à la réalité de leur futur métier, sous ses différentes facettes : voyage d'études, visite des institutions européennes à Bruxelles et à Strasbourg mais aussi conférences, colloques, débats en collaboration avec les milieux professionnels.

Attentifs au parcours de l'étudiant, les titulaires de cours travaillent en collaboration permanente avec le service de guidance pédagogique. Celui-ci propose un soutien individuel ou en petits groupes aux étudiants qui le souhaitent. De plus, une enquête métacognitive en début de Q2, des remédiations dans certaines matières (droit, comptabilité), l'organisation d'un tutorat à la demande et des évaluations formatives sur HELMo Learn sont autant de moyens mis en oeuvre pour favoriser la réussite.

La formation de bachelier en droit se réfère au niveau 6 du Cadre Européen de Certification.

Elle a pour mission de préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les préparer à leur future carrière, permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation.

Profil professionnel

Le bachelier en droit est un juriste pragmatique capable d'évoluer dans différents types de structures.

Il est responsable de la tenue, de la présentation et du suivi de dossiers relatifs à l'application des lois, décrets et règlements dans le cadre de situations caractérisées par des problèmes juridiques rencontrés par les individus, les entreprises, les services publics et les associations.

Sa responsabilité s'exerce dans le respect des règles déontologiques des professions juridiques et des mandats qui lui sont donnés.

Il accomplit, dans au moins deux langues, des tâches juridiques, de communication, d'organisation et de gestion.

Le bachelier en droit recherche, rassemble, coordonne et vérifie les données les plus actuelles et les plus adaptées pour les dossiers dont il a la charge, dans le respect des sources du droit (nationales ou internationales), de leur hiérarchie et de leurs procédures.

Il est amené à analyser diverses situations relevant d'une même problématique, d'en établir une synthèse et de formuler éventuellement des propositions

d'information, d'amélioration, de prévention et, le cas échéant, de solutions ad hoc, en faisant preuve de créativité.

Il est membre ou interlocuteur du service juridique interne ou des services juridiques externes. Il est souvent amené à rencontrer les « clients » et/ou les différents intervenants auxquels l'entreprise ou l'organisation fait appel. Il leur apporte les éléments constitutifs de la gestion des dossiers qui lui sont confiés, conseille et en assure le suivi.

Il est également capable d'assumer la gestion et le suivi des réunions des différentes instances des entreprises et des administrations. Il est capable d'assurer la **coordination** et la gestion d'une équipe.

Modification programme BAC Droit 26-27

Motivations

- La dernière révision du programme remonte à 2019-2020, ce qui rendait nécessaire une évaluation de sa pertinence.
- Le référentiel des compétences terminales ainsi que l'ADN de la formation ont fait l'objet d'un travail de réflexion et de rédaction au cours de l'année académique 2024-2025, avant une validation formelle en octobre 2025. Ces travaux ont mis en évidence l'opportunité d'une révision du programme.

Modifications

BLOC 1

- Droit civil :
 - Suppression de l'UE Droit civil I (obligations-contrats-RC) (Q1)
 - Suppression de l'UE Droit civil II (biens et preuves) (Q2)
 - Suppression de l'UE Droit III (personnes) (Q2)
 - Création de l'UE Introduction au droit privé (Q1)
 - Création de l'UE Introduction au droit des personnes (Q1)
 - Création de l'UE Introduction au droit des biens (Q2)
 - Modification : Réduire les 120 h de droit privé du bloc 1 à 96 h et transférer 24 h dans le bloc 2.
 - Motivation : Garantir une progression plus équilibrée de l'acquisition des connaissances en droit privé sur les deux premiers blocs tout en renforçant la pertinence des intitulés des unités d'enseignement.
- Transfert du cours de droit pénal du bloc 3 au bloc 1.
 - Motivation : Matière plus accessible pour les étudiants et libération d'un volume horaire significatif dans le bloc 3.
- Transfert du cours d'informatique du Q2 vers le Q1
 - Motivation : Équilibrer la charge horaire entre les deux quadrimestres.

- Suppression de l'UE Compréhension des organisations (Q1)
 - suppression de l'AA digitalisation des organisations
 - réduction du volume horaire et transfert de l'AA Psychologie organisationnelle vers le Bloc3.
- Motivation 1 : L'AA Digitalisation ne contribue pas suffisamment aux compétences terminales et elle fait en partie doublon avec l'UE IA du bloc 2.
- Motivation 2 : L'AA Psychologie des organisations passe de 24h à 12h, avec transfert vers l'année diplômante où la matière sera mieux intégrée car en lien avec l'expérience pratique (stages, futur emploi).
- Confirmation par les retours des étudiants et alumni.

- Transfert de l'UE Protection des données et de la vie privée du Bloc3 vers le Bloc1 (Q2).
 - Motivation : la matière ne comporte pas de prérequis et le cours pourrait être articulé avec le cours de français, tout en libérant un volume horaire dans le bloc 3.

- Transfert de l'UE Droit judiciaire 1 du Q1 vers le Q2
 - Motivation : garantir une progression pédagogique plus cohérente en lien avec l'UE Droit judiciaire 2 au quadrimestre suivant.

BLOC 2 :

- Scission de l'UE TIC3 Q1 en deux UE TIC3 (Q1) et TIC4 (Q2).
 - Motivation : les deux UE de 12h ciblent des contenus différents en lien avec les UE Méthodologie 2 (Q1) et Exercice pratique de droit européen et langues (Q2).

- Transfert de l'UE Droit judiciaire 2 du Q2 vers le Q1.
 - Motivation : corollaire du déplacement de Droit judiciaire 1 au Q2 du bloc 1 permettant d'assurer l'enchaînement de deux unités d'enseignement consécutives.

- Transfert de l'UE Droit comptable du Q1 vers le Q2.
 - Motivation : positionnement après les trois UE de comptabilité générale dont elle prolonge les acquis.

- L'UE Droit européen et international privé (2AA) (Q1) est renommée Droit institutionnel européen (1AA).
 - Motivation : intégrer le droit international privé de manière transversale au sein des différentes UE de droit, tout en renforçant le droit institutionnel, actuellement sous-pondéré dans le programme.

- Dans l'UE Droit des assurances (Q1), suppression de l'AA Assurances spécifiques :
 - Motivation : fusion des deux activités d'apprentissage en une seule et même UE : « Droit des assurances ».

- Création de l'UE Droit des obligations (Q2).
- Motivation : déplacement des 24 heures résiduelles de droit civil du bloc 1 afin d'assurer un continuum pédagogique en droit privé sur les deux premiers blocs.

BLOC 3 :

- Suppression de l'UE TIC 4 (Q1)
Motivation : corriger la surpondération du volume horaire consacré aux TIC et redéfinir les acquis d'apprentissage au sein des trois autres unités d'enseignement.
- Transfert de l'UE Droit pénal et procédure du Bloc3 vers le Bloc1 (Q1)
➤ Motivation : Matière plus accessible pour les étudiants et libération d'un volume horaire significatif dans le bloc 3.
- Transfert de l'UE Protection des données et de la vie privée du Bloc3 vers le Bloc1 (Q2)
➤ Motivation : la matière ne comporte pas de prérequis et le cours pourrait être articulé avec le cours de français.
- Transfert de l'UE Fiscalité indirecte : enregistrement et succession vers le parcours « immobilier » (Q1)
➤ Motivation : matière spécifique relevant davantage du parcours immobilier.
- Création de l'UE Droit des contrats spéciaux Q1 dans la formation commune (Q1)
➤ Motivation : scission de l'UE « Contrats immobiliers » en une unité d'enseignement relevant du tronc commun, afin de garantir la couverture de cette matière pour l'ensemble des étudiants, et une unité d'approfondissement spécifiquement intégrée au parcours immobilier.
- Transfert de l'UE Contrats publics et marchés publics du parcours « Public » vers la formation commune (Q1)
➤ Motivation : intégration de cette branche majeure du droit au tronc commun afin de garantir sa couverture pour l'ensemble des étudiants.
- Transfert de l'UE Droit de la sécurité sociale du parcours « Entreprise » vers la formation commune (Q1)
➤ Motivation : intégration de cette branche majeure du droit au tronc commun afin de garantir sa couverture pour l'ensemble des étudiants.
- Transfert de l'UE Droit de l'urbanisme du parcours « Public » vers la formation commune (Q1)
➤ Motivation : intégration de cette branche majeure du droit au tronc commun afin de garantir sa couverture pour l'ensemble des étudiants.

- Transfert de l'UE Psychologie organisationnelle dans le Bloc 3.
- Motivation : redéploiement de cette matière en année diplômante, où elle prend du sens en s'articulant avec l'insertion professionnelle.
- Création d'une UE au choix parmi :
 - Droit des affaires : questions spéciales (suppression du parcours « Entreprise »)
 - Droit pénal et procédure
 - Droit de la propriété intellectuelle (suppression du parcours « Entreprise »)
 - Droit matériel européen
- Motivation : création d'un cours à option dans quatre branches spécifiques du droit, afin de compléter la formation commune.

Parcours entreprise :

- Suppression de l'UE Logiciel comptable (Q1) et remplacement par l'UE Analyse des comptes annuels (Q1).
- Motivation : la tenue de la comptabilité sur un logiciel spécifique n'est plus qu'exceptionnellement assurée par les diplômés du bachelier en droit et les stages en fiduciaire sont devenus très marginaux. Dans ce contexte, l'interprétation et l'analyse des comptes ainsi que des rapports financiers apparaissent comme des compétences plus pertinentes, justifiant un recentrage des apprentissages sur la compréhension de l'impact des écritures sur la situation financière de l'entreprise. Les deux années consacrées à la découverte des écritures comptables en B1 et B2 trouvent pleinement leur justification dans l'analyse des comptes annuels. Par ailleurs, un nombre croissant d'entreprises, indépendamment de leur taille, privilégie des solutions intégrées, reléguant au second plan l'utilisation du logiciel comptable enseigné, BOB.

Parcours public :

- L'UE Fonction publique est renommée Actes administratifs : motivation matérielle et formelle dans le parcours « Public » (Q1)
- Motivation : adaptation du contenu afin qu'il corresponde aux compétences attendues des diplômés de ce parcours.
- Création de l'UE Droit européen : questions spéciales, dans le parcours « Public » (Q1)
- Motivation : renforcement de la formation en droit européen, dans la perspective des débouchés professionnels offerts aux étudiants au sein des institutions belges et européennes.

Parcours immobilier :

- Suppression de l'UE Terminologie et normes des aspects techniques dans le parcours « Immobilier » (Q1) :

- Motivation : UE insuffisamment en lien avec la finalité du parcours.
- Suppression de l'UE Responsabilité en matière de construction dans le parcours « Immobilier » (Q1)
- Motivation : UE présentant un chevauchement partiel avec l'UE « Contrats spéciaux ».
- Création de l'UE Droit de l'environnement appliqué au secteur immobilier dans le parcours « Immobilier » (Q1)
- Motivation : devenue incontournable, la nouvelle UE complète l'UE Droit de l'urbanisme du tronc commun en abordant des problématiques spécifiques appliquées au domaine immobilier.

BLOC 1		C	H
Q1			
C1-B1-Q1-11UE1	FONDEMENTS DU DROIT	3	24
	Fondements du droit		
C1-B1-Q1-11UE2	ACTUALITES SOCIO-ECONOMIQUES	3	24
	Actualités socio-économiques		
C1-B1-Q1-11UE3	COMPTABILITE GENERALE 1	2	24
	Comptabilité générale 1		
C1-B1-Q1-11UE4	TIC 1	2	24
	Technologies de l'information et de la communication 1		
C1-B1-Q1-11UE5	MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE	3	36
	Maîtrise de la langue française		
C1-B1-Q1-11UE6	LANGUE ETRANGERE 1	3	36
	Anglais / Néerlandais : communication usuelle et professionnelle 1		
C1-B1-Q1-11UE7	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE	5	48
	Introduction au droit privé		
C1-B1-Q1-11UE8	INTRODUCTION AU DROIT DES PERSONNES	3	24
	Introduction au droit des personnes		
C1-B1-Q1-11UE9	DROIT PENAL ET PROCEDURE	4	36
	Droit pénal et procédure		
C1-B1-Q1-11UE10	INFORMATIQUE GENERALE 1	2	24
	Informatique générale		
Q2			
C1-B1-Q2-11UE11	DROIT PUBLIC	5	48
	Droit public (constitutionnel, libertés fondamentales et droits humains)		
C1-B1-Q2-11UE12	COMPTABILITE GENERALE 2	2	24
	Comptabilité générale 2		
C1-B1-Q2-11UE13	TIC 2	2	24
	Technologies de l'information et de la communication 2		
C1-B1-Q2-11UE14	FRANCAIS : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE 1	3	36
	Français : communication professionnelle 1		
C1-B1-Q2-11UE15	LANGUE ETRANGERE 2	3	36
	Anglais / Néerlandais : communication usuelle et professionnelle 2		
C1-B1-Q2-11UE16	INTRODUCTION AU DROIT DES BIENS	2	24
	Introduction au droit des biens		
C1-B1-Q2-11UE17	PROTECTION DES DONNEES ET DE LA VIE PRIVEE	1	12
	Protection des données et de la vie privée		
C1-B1-Q2-11UE18	DROIT JUDICIAIRE 1	4	36
	Droit judiciaire 1		
C1-B1-Q2-11UE19	DROIT DES AFFAIRES	6	60
Epreuve intégrée	Droit de l'entreprise	4	36
	Droit des sociétés et des associations	2	24
C1-B1-Q2-11UE20	METHODOLOGIE JURIDIQUE 1	2	24
Epreuve intégrée	Introduction à la recherche documentaire	1	12
	Introduction à l'interprétation des sources de droit	1	12

BLOC 2		C	H	Corequis
Q1				
C1-B2-Q1-12UE1	I.A. : CONTEXTE, USAGE ET ETHIQUE	1	12	
	I.A. : Contexte, usage et éthique			
C1-B2-Q1-12UE2	COMPTABILITE 3	2	24	
	Comptabilité 3			
C1-B2-Q1-12UE3	METHODOLOGIE JURIDIQUE 2	2	18	
	Approfondissement en méthodologie juridique			
C1-B2-Q1-12UE4	FISCALITE DIRECTE : IMPOT DES PERSONNES PHYSIQUES (IPP)	3	36	
	Fiscalité directe : impôt des personnes physiques (IPP)			
C1-B2-Q1-12UE5	FRANCAIS : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE 2	2	24	
	Français : communication professionnelle 2			
C1-B2-Q1-12UE6	TIC 3	1	12	
	Technologies de l'information et de la communication 3			
C1-B2-Q1-12UE7	LANGUE ETRANGERE 3	3	36	
	Anglais / Néerlandais communication, terminologie juridique et analyse de textes			
C1-B2-Q1-12UE8	DROIT EUROPEEN et DROIT INTERNATIONAL	4	36	
	Droit européen institutionnel - Droit international privé			
C1-B2-Q1-12UE9	DROIT DES ASSURANCES	4	42	
	Droit des assurances : principes généraux et assurances spécifiques			
C1-B2-Q1-12UE10	DROIT DU TRAVAIL 1	5	48	
	Droit du travail 1			
C1-B2-Q1-12UE11	INFORMATIQUE 2 : FONCTIONS ET AUTOMATISATION	2	24	
	Informatique 2 : fonctions et automatisation			
C1-B2-Q1-12UE12	DROIT JUDICIAIRE 2	2	24	
	Droit judiciaire 2 - Exécution et règlement collectif des dettes (RCD)			
Q2				
C1-B2-Q2-12UE13	TIC 4	1	12	
	Technologies de l'information et de la communication 4			
C1-B2-Q2-12UE14	ECONOMIE GENERALE	2	24	
	Economie générale : courants et modèles économiques			
C1-B2-Q2-12UE15	FISCALITE DIRECTE : IMPOT DES SOCIETES (ISOC)	2	24	12UE2
	Fiscalité directe : impôt des sociétés (Isoc)			
C1-B2-Q2-12UE16	LANGUE ETRANGERE 4	3	36	12UE7
	Anglais / Néerlandais communication, terminologie juridique et analyse de textes Q2			
C1-B2-Q2-12UE17	LANGUES ET EXERCICES PRATIQUES DE DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	3	24	12UE7/12UE8/12UE16
Epreuve intégrée	Droit international privé et européen	2	12	
	Anglais/Néerlandais : pratique de la présentation	1	12	
C1-B2-Q2-12UE18	FRANCAIS : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE 3	2	24	
	Français : communication professionnelle 3			
C1-B2-Q2-12UE19	DROIT COMPTABLE	1	12	
	Droit comptable			
C1-B2-Q2-12UE20	FISCALITE INDIRECTE : TVA ET INITIATION A LA DOUANE	3	36	
	Fiscalité indirecte : TVA et initiation à la douane			
C1-B2-Q2-12UE21	SURETES ET PRIVILEGES	2	24	

BLOC 3		C	H	Corequis
Q1 Formation commune				
C1-B3-Q1-13UE1	LANGUE ETRANGERE 5	3	24	
	Anglais / Néerlandais : communication et insertion professionnelle			
C1-B3-Q1-13UE2	DROIT DE LA FAMILLE	2	24	
	Droit de la famille			
C1-B3-Q1-13UE3	DROIT DES SUCCESSIONS ET DES LIBERALITES	2	24	
	Droit des successions et des libéralités			
C1-B3-Q1-13UE4	DROIT DES CONTRATS SPECIAUX	2	24	
	Droit des contrats spéciaux			
C1-B3-Q1-13UE5	CONTRATS PUBLICS ET MARCHES PUBLICS	3	36	
	Contrats publics et marchés publics			
C1-B3-Q1-13UE6	DROIT DU TRAVAIL 2 - SECURITE SOCIALE	3	30	
	Droit du travail 2 - Sécurité sociale			
C1-B3-Q1-13UE7	DROIT DE L'URBANISME	3	36	
	Droit de l'urbanisme et motivation formelle			
C1-B3-Q1-13UE8	PSYCHOLOGIE DES ORGANISATIONS	1	12	
	Psychologie des organisations			
C1-B3-Q1-13UE9	1 UE AU CHOIX	2	24	
	Droit des affaires : approfondissement			
	Droit pénal et procédure : approfondissement			
	Droit de la propriété intellectuelle			
	Droit matériel européen			
Parcours "entreprise"				
C1-B3-Q1-13UE10	ANALYSE DES COMPTES ANNUELS	2	24	13UE11/13UE12
	Analyse des comptes annuels			
C1-B3-Q1-13UE11	GESTION FINANCIERE	2	24	13UE10/13UE12
	Gestion financière			
C1-B3-Q1-13UE12	CONTRATS DE PARTENARIATS COMMERCIAUX	2	24	13UE10/13UE11
	Contrats de partenariats commerciaux			
Parcours "public"				
C1-B3-Q1-13UE13	ACTES ADMINISTRATIFS	2	24	13UE14/13UE15/13UE16
	Actes administratifs : motivation matérielle et formelle			
C1-B3-Q1-13UE14	INSTITUTIONS POLITIQUES	2	24	13UE13/13UE15/13UE16
	Institutions politiques			
C1-B3-Q1-13UE15	DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	1	12	13UE13/13UE14/13UE16
	Droit de l'environnement appliqué au secteur public			
C1-B3-Q1-13UE16	DROIT EUROPEEN	1	12	13UE13/13UE14/13UE15
	Droit européen : questions spéciales			
Parcours "immobilier"				
C1-B3-Q1-13UE17	DROIT DES CONTRATS SPECIAUX 2	2	24	13UE18/13UE19/13UE20
	Droit des contrats spéciaux : approfondissement			
C1-B3-Q1-13UE18	COPROPRIETE ET PROMOTION IMMOBILIERE	2	24	13UE17/13UE19/13UE20
	Copropriété et promotion immobilière			
C1-B3-Q1-13UE19	DROIT DE L'ENVIRONNEMENT	1	12	13UE17/13UE18/13UE20
	Droit de l'environnement appliqué au secteur immobilier			

	Sûretés et privilèges (caution, garantie,...)		
C1-B2-Q2-12UE22	INFORMATIQUE 3 : ANALYSE DE DONNEES	2	24
	Informatique 3 : analyse de données		
C1-B2-Q2-12UE23	DROIT ADMINISTRATIF	5	48
	Droit administratif		
C1-B2-Q2-12UE24	DROIT DES OBLIGATIONS	2	24
	Droit des obligations		
C1-B2-Q2-12UE25	PREPARATION AUX STAGES	1	12
	Préparation aux stages		

C1-B3-Q1-13UE20	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE SUCCESSION	1	12	13UE17/13UE18/13UE19
	Droits d'enregistrement et de succession			
Q1/Q2				
C1-B3-Q1/Q2-13UE21	COMMUNICATION PROFESSIONNELLE 4 ET GESTION DES CONFLITS	3	36	
Epreuve intégrée	Communication professionnelle 4	2	24	
	Gestion des conflits : outils et mises en situation	1	12	
Q2				
C1-B3-Q2-13UE22	SEMINAIRE D'ASSERTIVITE	1	12	13UE23
	Séminaire d'assertivité			
C1-B3-Q2-13UE23	CONFERENCES VISITES ET SEMINAIRES (CVS)	3	36	13UE22
	Conférences, visites et séminaires (CVS)			
C1-B3-Q2-13UE24	INSERTION PROFESSIONNELLE	10		13UE22/13UE23/13UE25
	Stage 1 (6 semaines)	4		
	Stage 2 (9 semaines)	6		
C1-B3-Q2-13UE25	TRAVAIL DE FIN D'ETUDES	16		13UE24
	Travail écrit et défense orale - Accompagnement méthodologique			